



## Changement de % de remise avant livraison

Par **djebuzz007\_old**, le **05/06/2007 à 22:23**

Bonjour,

J'ai acheté un meuble sur un site internet (quelle.fr) offrant -30% de remise. Or, entre la date d'achat et le jour de livraison, la remise est passée de -30% à -50%.

Ma question est la suivante: y-a-t-il un quelconque recours me permettant un remboursement de la différence (sachant que je n'avais toujours pas reçu le meuble avant le changement de remise) ?

Merci de votre réponse.

Cordialement,  
Jeremy

Par **Jurigaby**, le **05/06/2007 à 22:38**

Bonjour.

La réponse est non.

La vente est parfaite dès lors que les parties se sont mises d'accord sur la chose et sur le prix. On ne peut plus revenir en arrière.

Cdt.

Par **djebuzz007\_old**, le **05/06/2007 à 22:45**

Merci d'avoir été aussi rapide.